

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 4 MARS 2013

- n° 77 de M. Georges Rhally (DC/VL), au nom du groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, et de 43 cosignataires demandant au Conseil communal la publication sur le site internet de la Ville de tous les rapports de toutes les études réalisés, financés ou co-financés par l'administration communale en vue de la soumission d'un dossier au Conseil général

M. Georges Rhally (DC/VL) résume le postulat ci-après :

"Notre postulat demande la publication sur le site internet de la ville, de tous les rapports et de toutes les études réalisées, financés ou co-financés par l'administration communale en vue de la soumission d'un dossier au Conseil général. Les membres du Conseil général sont régulièrement informés de la publication de ces documents.

Ce point a été évoqué auparavant, lors du vote concernant le crédit d'étude pour la révision du PAL.

Les rapports et études réalisés dans le but d'obtenir une base solide pour une réflexion objective sont essentiels pour chaque prise de décision du Conseil général. Il est important que le Conseil général puisse prendre des options qui se réfèrent aux mêmes documents que ceux utilisés par le Conseil communal.

De plus, ces études rappellent ainsi aux membres du Conseil général et à toute la population intéressée le travail fourni par l'administration pour obtenir un développement judicieux et harmonieux de la ville de Fribourg. Si des intérêts publics ou privés importants s'opposent à une publication, il ne sera renoncé à une publication que si le 'caviardage' et subsidiairement la publication partielle s'avèrent impossibles."